



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 07 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 07 juillet
à 18 heures 30 minutes, le Bureau communautaire de la Communauté
de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 01 juillet 2022

Etaients présents :

BIENVENU Frédéric, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, CONDIS Sylvette, DEJEAN Daniel, DELOR Carole, ESQUIROL Jean-Marc, FERRAGE Pierre, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, KUBALA Christian, LEFEBVRE Patrick, MESBAH-LOURDE Pascale, MURCIA Christian, NAYA Anne-Marie, SALAT Éric, SENECLAUZE Christian, TURREL Denis, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse.

Etaients Excusés :

AUDOUBERT René, BAUDINIÈRE Julien, BRUN Karine, CAILLET Pierre, CHALDUC Jean, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, DEGA Gilbert, GAY Jean-Louis, MANFRIN Jean-Marc, NAYLIES Charles, Payen Éric, VIEL Pierre, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaients Absents :

Pouvoirs :

AUDOUBERT René (pouvoir donné à Daniel DEJEAN), CHALDUC Jean (pouvoir donné à Patrick LEFEBVRE), GAY Jean-Louis (pouvoir donné à Denis TURREL).

Secrétaire de séance : Pierre FERRAGE

Nombre de membres du bureau : 35
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 24

DÉLIBÉRATION B20220707_065
DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE FRANCE SERVICE

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre des fonds Leader au taux maximum applicable en la matière ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier

22 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Arrivée Monsieur Frédérique BIENVENU

DÉLIBÉRATION B20220707_066
AIDES COMMUNAUTAIRES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ OCTROYÉES AU TITRE DU PIG
(PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

Après délibération, le Bureau communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions communautaires aux propriétaires occupants éligibles au règlement des aides à l'amélioration de l'habitat privé, aux conditions prévues dans le tableau ci-dessus,
- De Préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

23 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Arrivée Madame Pascale MESBAH-LOURDE

DÉLIBÉRATION B20220707_067
AIDES COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions communautaires aux propriétaires bailleurs éligibles au règlement des aides à la rénovation des façades, aux conditions prévues dans le tableau ci-dessus,
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_068
DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR LA SIGNALÉTIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS
COMMUNAUTAIRES

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre des fonds Leader au taux maximum applicable en la matière ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_069 **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE D'AIDES À** **L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER D'ENTREPRISES –** **PROGRAMMATION 2022**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'attribuer au titre du règlement des aides communautaires à l'immobilier d'entreprises – programmation 2022, une subvention de 44 499, 39 € à la SCI A.M.P. ou toute autre personne morale se substituant à la société, sachant que 22 694, 69 € seront apportés par la Communauté de Communes du Volvestre et 21 804, 70 € seront versés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de cofinancement correspondantes avec Madame la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer avec chaque représentant de l'entreprise ou de l'association, le représentant de la SCI, s'il y a lieu et le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'il participe, une convention d'attribution précisant les engagements de chacune des parties.

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_070 **AIDES COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES VITRINES**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'attribuer au titre du règlement des aides communautaires en faveur de la rénovation des devantures commerciales, une subvention de 2 500.00€ à la SCI 3B.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la notification de la subvention à l'entreprise bénéficiaire ou toute personne la représentant.

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_071 **AIDES COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES VITRINES**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- D'attribuer au titre du règlement des aides communautaires en faveur de la rénovation des devantures commerciales, une subvention de 1 424.25 € à la SCI 3B.

- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la notification de la subvention à l'entreprise bénéficiaire ou toute personne la représentant.**

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_072 **AIDES COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES VITRINES**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'attribuer au titre du règlement des aides communautaires en faveur de la rénovation des devantures commerciales, une subvention de 1 424.25 € à la SCI 3B.**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la notification de la subvention à l'entreprise bénéficiaire ou toute personne la représentant.**

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION B20220707_073 **CRÉATION D'UN INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER au titre du règlement des aides communautaires en faveur de la rénovation des devantures commerciales, une subvention de 2 500.00€ à la SCI COT À COTE.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la notification de la subvention à l'entreprise bénéficiaire ou toute personne la représentant.**

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION C20220707_074 **MOTION SUR L'APPLICATION DE L'OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE**

Après délibération, le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **Partage la préoccupation de gestion raisonnée de l'espace mais demande que l'application de ces dispositions par les services de l'État s'effectue de manière différenciée suivant la réalité des territoires ;**
- **Demande la prise en compte des efforts déjà consentis par les territoires dans la réduction de consommation foncière, du traitement des friches et du renouvellement urbain, au cours de ces dernières années ;**
- **Déclare qu'il s'opposera à toute application anticipée des dispositifs législatifs et réglementaires du ZAN qui priverait immédiatement les territoires de toutes possibilités de développement, le ZAN devant devenir à moyen terme un outil d'accompagnement de développement responsable du territoire.**

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

A Carbone, le 07 juillet 2022